

AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : **83** , 06
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Mairie de Tanneron.
Correspondant : Trabaud Robert, Hôtel de Ville 83440 TANNERON tél. : 04-93-60-68-13
télécopieur : 04-93-60-64-36 Courriel : urba2@communedetanneron.fr
Adresse internet : www.communedetanneron.fr.

Objet du marché : **MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
RELATIVE A L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Lieu d'exécution et de livraison: MAIRIE DE TANNERON PLACE DE LA MAIRIE 83440
TANNERON

Caractéristiques principales :

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVEC ETUDE ENVIRONNEMENTALE : DEVANT RECOUVRIR LES COMPETENCES URBANISME REGLEMENTAIRE, DROIT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET HISTORIQUE, ENVIRONNEMENT FAUNE FLORE BIODIVERSITE, SITE ET PAYSAGE, TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS, INGENIERIE ET VRD.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVEC ETUDE ENVIRONNEMENTALE : DEVANT RECOUVRIR LES COMPETENCES URBANISME REGLEMENTAIRE, DROIT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET HISTORIQUE, ENVIRONNEMENT FAUNE FLORE BIODIVERSITE, SITE ET PAYSAGE, TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS, INGENIERIE ET VRD.

Refus des variantes.

Possibilité de présenter une offre pour un lot

Durée du marché ou délai d'exécution : 36 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01 février 2018

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 01 février 2018

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : CONDITIONS FIXEES PAR LES REGLES DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE. LES SOMMES DUES SERONT PAYEES DANS UN DELAI GLOBAL DE 30 JOURS CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS PREVUES A L'ORDONNANCE N°2015-899 DU 23 JUILLET 2015 RELATIVE AU MARCHES PUBLICS ET SON DECRET D'APPLICATION N°2016-360 DU 25 MARS 2016

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire

du marché .MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES A
PROCEDURE ADAPTEE SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE
N° 2015-899 DU 23 JUILLET 2015 RELATIVE AU MARCHES PUBLICS ET SON
DECRET D'APPLICATION N° 2016-360 DU 25 MARS 2016

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

-Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

-Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après.).

-Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

-Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

-Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public) .

- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par

l'acheteur public).

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise (document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

-Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés.

-Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.

-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*).

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*).

-Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>*).

-S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

-Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

-Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

-Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : oui

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures : 31 janvier 2018 à 16:00

Date limite de réception des offres : 06 février 2018 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PLU 1

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

:

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES A PROCEDURE ADAPTEE SOUMIS AUX DISPOSITIONS DE L'ORDONNANCE DU 23 JUILLET 2015 RELATIVE AU MARCHES PUBLICS ET SON DECRET D'APPLICATION N°2016-360 DU 25 MARS 2016

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

LES OFFRES SERONT TRANSMISES SOUS SUPPORT PAPIER ET SON PRESENTER SOUS ENVELOPPE UNIQUE ET SELON LES MODALITES DU REGLEMENT DE CONSULTATION

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 décembre 2017.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : MAIRIE DE TANNERON

Correspondant : DAVID NANCY PLACE DE LA MAIRIE 83440 TANNERON , tél. : 0493606813 , courriel : urba2@communedetanneron.fr .

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : MAIRIE DE TANNERON

Correspondant : DAVID NANCY PLACE DE LA MAIRIE 83440 TANNERON , tél. : 0493606813 , courriel : urba2@communedetanneron.fr .

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : MAIRIE DE TANNERON

Correspondant : DAVID NANCY PLACE DE LA MAIRIE 83440 TANNERON , tél. : 0493606813 , courriel : urba2@communedetanneron.fr .

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE TANNERON

Correspondant : DAVID NANCY PLACE DE LA MAIRIE 83440 TANNERON , tél. : 0493606813 , courriel : urba2@communedetanneron.fr .